

09 mar 2018 -15:05

Appartient à Conseil des ministres du 9 mars 2018

## Nomination d'un juge à la Cour constitutionnelle

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination d'un juge d'expression néerlandaise de la Cour constitutionnelle.

Madame Joséphine (Fientje) Moerman est nommée juge de la Cour constitutionnelle, dans le groupe linguistique néerlandais.

Le projet peut être soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>